



L'emploi, les salaires, un enjeu d'avenir

Pour le secteur de la santé et de l'action sociale, 100 000 emplois sont à créer d'urgence afin de pouvoir remplir pleinement nos missions et améliorer nos conditions de travail. Le service public doit être créateur d'emplois et de richesses collectives, au service du bien collectif.

Depuis des années, sous couvert de difficultés de financement de la sécurité sociale, le Gouvernement impose une politique salariale catastrophique dans notre champ professionnel. En effet, le financement de tout notre secteur, public et privé, dépend de la sécurité sociale et des collectivités locales et départementales. Les salarié-es de la santé et de l'action sociale méritent mieux qu'un gel des salaires.

Les réductions d'effectif, les restructurations, les regroupements de services

et/ou d'établissements impactent fortement tous les secteurs de la santé et de l'action sociale.

Les employeurs du secteur dénoncent, révisent et appliquent des recommandations patronales unilatérales, que ce soit dans la CCNT51, la CC 66, la CRF, sa filière d'aide à domicile, et au final s'engouffrent dans une logique de « marchandisation » plus libérale du secteur.

Dans le secteur privé lucratif, le dialogue social est au point mort, mais pas les dividendes versés aux actionnaires !

Au premier semestre 2010, le profit net du 1^{er} groupe français, la Générale de Santé (50 % du secteur privé), a bondi de 147,5 %, passant de 24 millions à 59,4 millions d'euros. Il a versé 420 millions d'euros à ses actionnaires en 2009 !

Stoppons la baisse de notre pouvoir d'achat !



► Les conséquences pour les salarié-es sont désastreuses :

- ↳ Gel de la valeur du point d'indice dans le privé comme dans le public,
- ↳ Hausse du temps de travail,
- ↳ Gel des salaires,
- ↳ Augmentation de la charge de travail,
- ↳ Dégradation des conditions de travail qui entraîne un accroissement des mises en invalidité ou des licenciements pour inaptitude,
- ↳ ...

**La crise, c'est eux,
la solution, c'est nous !
Le 10 septembre,
mobilisons-nous !**

Reconnaître la pénibilité par des départs anticipés : une mesure de justice sociale

La pénibilité n'est toujours pas reconnue dans le secteur privé et elle est remise en cause dans le public. Pour preuve, le sort fait en 2010 à une profession très féminisée, les infirmières hospitalières, dans le cadre d'un odieux marchandage : un petit peu plus de salaire contre la suppression du droit à départ anticipé !!!

Pourtant, c'est une question de justice sociale de maintenir la reconnaissance de la pénibilité aux IDE, comme aux professions qui assurent des horaires postés, de nuit, portent des charges lourdes (patient-es)...

La CGT exige que la reconnaissance de la pénibilité passe par un départ anticipé et soit élargie aux salarié-es de la santé privée et de l'action sociale, ainsi qu'à tous les salarié-es qui travaillent dans les mêmes conditions, et dont l'espérance moyenne de vie en bonne santé ou sans incapacité se voit amputée de plusieurs années.

En 2010, de nombreux parlementaires de gauche ont

dénoncé cette suppression de la catégorie active des IDE. Avec le gouvernement actuel, ils doivent prendre les mesures qui s'imposent pour que les salarié-es bénéficient d'un départ anticipé avec une retraite complète, sans décote ni abattement.

Ne vendons pas notre santé au travail !

Aujourd'hui, les salarié-es sont épuisé-es par les conséquences des restrictions d'effectifs, les remplacements incessants qui ne leur permettent pas de structurer leur vie privée, les obligations liées au service public qui sont utilisées par les directions pour culpabiliser les professionnel-les et en obtenir toujours plus...

Les employeurs publics et privés ferment les yeux sur les chiffres gravissimes de l'état de santé des personnels de la santé et de l'action sociale.

Les conditions de travail doivent faire l'objet d'un vaste plan de financement,

avec l'objectif de prévenir et réparer... L'amélioration des conditions de travail passe par des financements suffisants de nos activités de service public qui doit aussi permettre une offre de soin qui réponde aux besoins de la population et à la mission de service public qui nous est confiée.

**Une meilleure répartition des richesses, ce serait d'abord la création d'emplois et l'augmentation des salaires :
100 000 emplois de plus = 1,3 milliard d'€ pour la Sécurité Sociale (dont la moitié pour les retraites)**

La CGT appelle les salarié-es du privé comme du public à se mobiliser !



Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Entreprise (nom et adresse) :

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montrouil Cedex - orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 59 ou 87 65

Des droits pour toutes et tous : et les jeunes ?

Face à la précarité et au chômage des jeunes, renforçons notre système de protection sociale !

Trop âgés pour bénéficier de la protection familiale, mais trop jeunes pour accéder aux minima sociaux, les jeunes se situent à un nouvel âge de la vie à la marge des protections sociales et voient la solidarité nationale se réduire comme peau de chagrin au gré des différentes réformes. La dernière en date concerne le système de retraites.

Alors que l'accès au premier emploi est de plus en plus tardif, que la précarité est la norme, et tout particulièrement

26 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage et 60 % des 55-60 ans le sont aussi ...

A quoi rime cette volonté d'allongement du temps de cotisations, si ce n'est à réduire le montant des pensions !

**MOBILISONS-NOUS
MARDI 10 SEPTEMBRE**

POUR

**NOTRE SALAIRE
NOTRE EMPLOI
NOTRE RETRAITE
NOS CONDITIONS
DE TRAVAIL**



www.cgt.fr

pour les femmes, allonger la durée de cotisations est pour eux le signal inacceptable qu'il ne faudra plus compter sur un système de retraites solidaire qui garantisse une protection de haut niveau. Cette mesure est d'autant plus incompréhensible qu'elle allongerait encore les files d'attente à Pôle Emploi en maintenant des salarié-es plus âgé-es en activité !

Nous sommes tous concernés et voulons toutes et tous un emploi, un salaire et une retraite décentes !

Comment prétendre agir contre le chômage en refusant de faire de la place à notre génération dans le monde du travail ? C'est pourquoi nous refusons tout allongement de la durée de cotisation et revendiquons un système de retraite par répartition qui prenne en compte les évolutions de notre société et les nouveaux temps de la vie pour cette génération.

Pour sortir de la crise, misons sur la jeunesse !

La formation des jeunes est un investissement de tous les jours pour notre avenir et celui du pays.

De l'argent, il y en a... dans les caisses des profiteurs !

Les 500 plus grandes fortunes de France ont augmenté de 25 % en 2012.

Leur capital = 1 650 milliards d'€
(source Challenges.fr)



Signez la pétition en ligne:
<http://www.retraites-jeunes.fr/>

► Nous revendiquons :

→ La validation des années de formation dans le calcul des retraites,

→ La prise en compte des périodes d'apprentissage, de stages, et leurs justes rémunérations,

→ La prise en compte des périodes d'inactivités forcées, périodes où les jeunes cotisent de manière inégale.

**Le 10 septembre,
mobilisons-nous !**

Une réforme qui assure une bonne retraite, c'est possible !

Les concertations ont commencé avec le gouvernement pour préparer une nouvelle réforme, car les précédentes n'ont pas réglé le financement des retraites, en revanche elles ont baissé le niveau des pensions !..

Les propositions du gouvernement dans les discours du Président ou du Premier ministre sont dans cette continuité : pour les actifs, augmentation de la durée de cotisations, pour les retraités, nouvelle diminution de la valeur des pensions par une désindexation de celles-ci sur les prix, une augmentation de la CSG...

Cette réforme va conduire nombre d'agents de la fonction publique et des salarié-e-s du privé à travailler plus longtemps. Alors que les mises en invalidité liées aux maladies professionnelles et aux accidents du travail sont en forte augmentation, les acteurs du champ de la santé et de l'action sociale ne sont pas épargnés. Dans quelles conditions arriveront-ils à la retraite ?

Des pensions en baisse, des cotisations et impôts en hausse, un coût de la vie en augmentation... Est-ce ainsi que les retraité-es doivent vivre au XXI^e siècle ?

Toutes et tous, nous devons peser dans ce débat et préparer des mobilisations massives pour rappeler au gouvernement qu'il doit tenir ses promesses électorales.

► **La CGT met en débat des propositions réalistes et solides pour améliorer la retraite de toutes les générations et en assurer un financement durable :**

→ *Plus d'emplois, de bons salaires en reconnaissance de notre travail qualifié : c'est plus de cotisations pour les retraites,*

→ *Égalité salariale : c'est aussi plus de cotisations.*

Un salaire qui reconnaît les qualifications des métiers à prédominance féminine, c'est la garantie d'une meilleure retraite pour les femmes et qui ramène les pensions au même niveau que celles des hommes,

→ *Partage des richesses : mises à contribution des revenus financiers, arrêts des exonérations fiscales, modulation des cotisations des entreprises (taux d'emploi en proportion des richesses créées),*

→ *Départ à la retraite à partir de 60 ans,*

→ *Pension égale à 75 % du dernier salaire, pas de pension inférieure au SMIC,*

→ *Validation des années d'étude et de précarité,*

→ *Départ anticipé pour les travaux pénibles : horaires postés, travail de nuit, port de charges lourdes (comme les patient-e-s), utilisation de produits dangereux, températures élevées (buanderie-lingeries...).*



Augmenter le salaire et le taux d'activité des femmes, réduire les inégalités professionnelles femmes/hommes, c'est aussi augmenter les ressources du système de retraite. Une simulation de la CNAV démontre que cela générerait 5.5 milliards de recettes positives d'ici à l'horizon 2050 !

Oui, une bonne retraite c'est possible pour toutes et tous, retraité - es, femmes, jeunes...

Rien ne pourra se faire à la rentrée sans votre participation.

Le 10 septembre, mobilisons-nous !



+ 1 % d'augmentation des salaires = 2,5 milliards pour la Sécurité Sociale (dont la moitié pour les retraites)